

COUCHES I, II, III, IV.

- 28 juin 1950 -

Sondages 1 et 2 élargis. Décapage du mort terrain.

- 2 juillet 1950 -

Déblayage de la partie droite au niveau III-IV. Dégagement à droite de l'abri au niveau III-IV ; de grosses pierres ; voir dessin. *page suivante*

La coupe semble se dégager comme suit : à partir du haut,  
- litage presque horizontal semblant provenir de glissements,  
- couche concrétionnée aux éléments friables et compacts,  
- couche de caillasse aux éléments moyens formant une poche sous la concrétion dans l'angle de l'aplomb de la paroi droite et de la coupe B-C (E-D).  
- très gros blocs ayant glissé obliquement vers le milieu et se présentant presque verticaux le long de la paroi au-dessus du terrier.

Quelques pièces très dispersées apparaissent dans la couche de blocaille.

Un gros fragment d'os long, boeuf ou bison ou cheval, une molaire de cheval. Sur la partie Ouest, dégagement dans la couche IV de fins éléments, une incisive de cheval, un burin d'angle.

- 3 juillet 1950 -

Déblayage du niveau III du côté paroi E. Préparation au pied de la coupe W d'une tranchée de 1 m 50.

- 6 juillet 1950 - P. POULAIN.

Le sondage S1 S2 1949 a été découvert. Les matériaux retirés, la couche V est retrouvée facilement, la couche IV, après plusieurs tâtonnements.

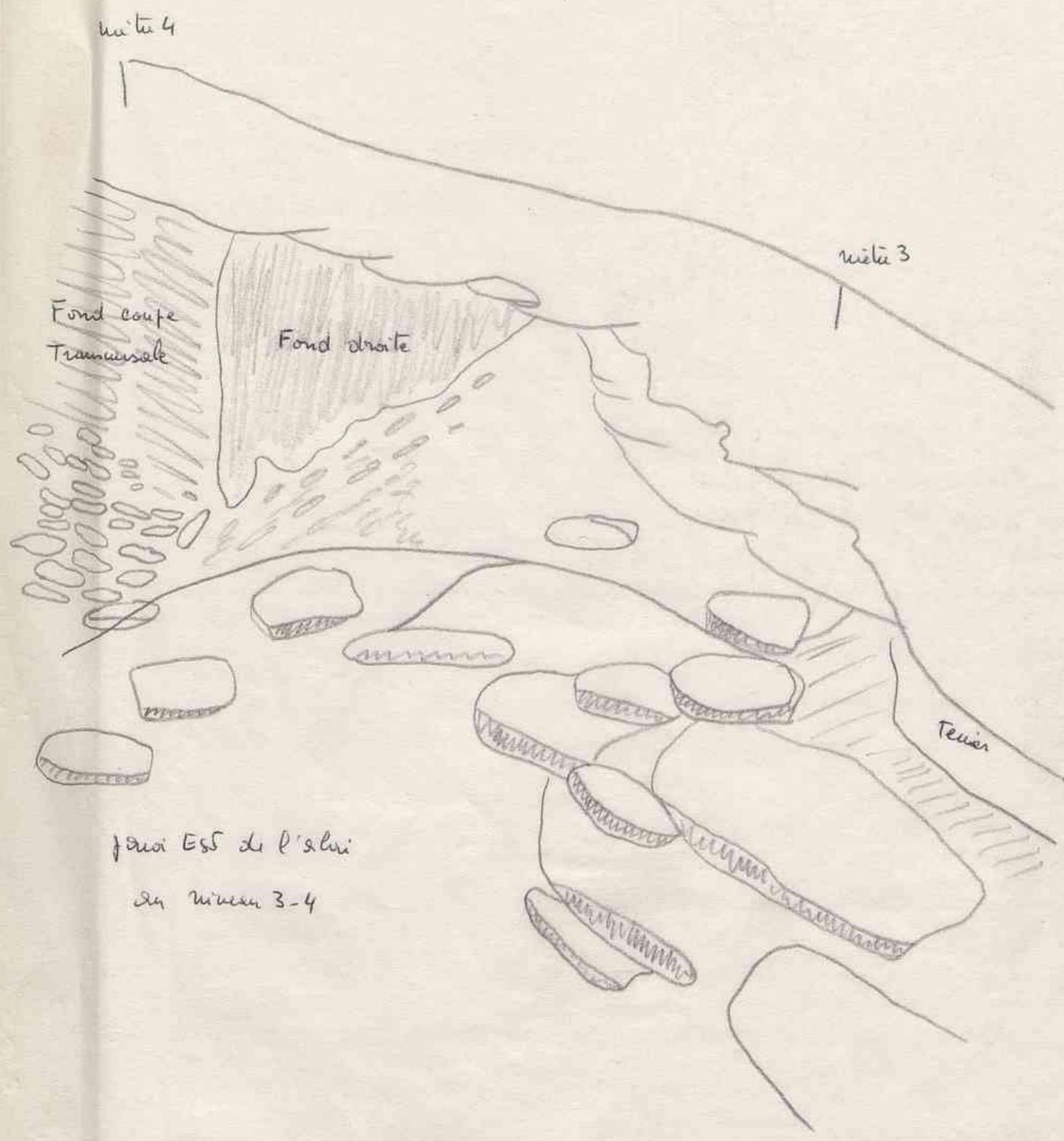
Côté Est de la fouille : les matériaux de la couche III sont évacués. Quelques éclats au contact de IV.

- 9 juillet 1950 - P. POULAIN.

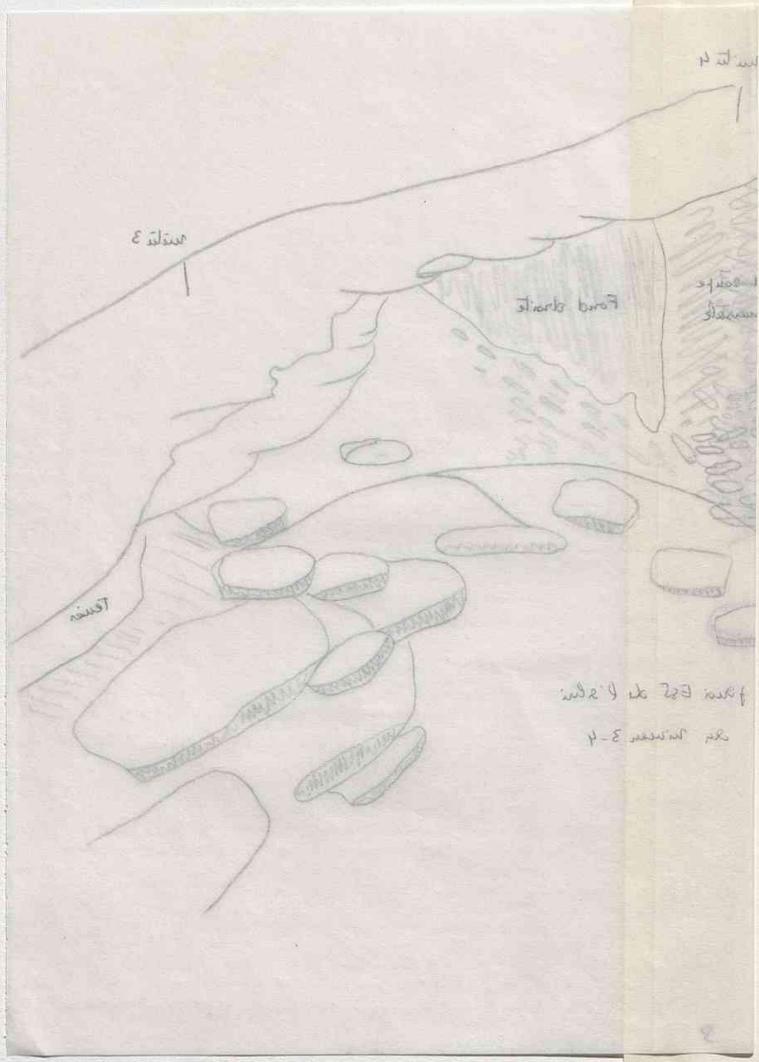
Nettoyage général de décapages. Banquette du III qui, les jours précédents a fourni un peu de faune : boeuf, cheval, un éclat de chaille.

- 12 juillet 1950 - P. POULAIN.

Travail de fouille suspendu, aménagement du chantier par les terrassiers. L'éboulis de pente superficiel côté Sud est enlevé pour les couches I, II, III. La glissière est descendue ; le nivellement du sol IV est fait au niveau à eau dans le IV A-10 (C-9) ; un tas de pierres apparaît, descendant au moins à la base du IV. La zone terrier Est, niveau IV, C-D-7-8 (E-F-5-6) est nettoyée en partie.



part Est de l'abri  
du niveau 3-4



- 13 juillet 1950 - P. POULAIN.

Nettoyage du niveau IV : discussion IV ou V ? Le IV comprend certainement un niveau remanié par un éboulis de pente, peut-être, à certains endroits, la base est-elle encore en place.

Des saignées Est-Ouest sont faites dans la couche IV pour retrouver la couche V.

G. VERRIER.

- B-10 (D-9) : décapage de la IVa, rien. 4 silex, 1 os, en IVb mince (4cm).
  - C-10 (E-9) : forte pente du IVa ; assez gros cailloux. rien. Couche IVb, même pente. Os. Sondage faisant apparaître la couche V.
  - C-9 (E-8) : Couche IVa riche en os et silex. Donc IVb non découverte au NE. Dans la partie Sud-Est IVa, Sud-Ouest recouvert de concrétions non décapées. Dans la partie Nord-Ouest, couche IVa ; décapée = IVb. Os.
  - B-9 (D-8) : N E concrétions. S E-S O concrétions. Epaisseur de cette couche : 10 à 15 cm. Pente N-S assez faible. N O décapée couche IVa, stérile sauf un os (fragment), d'où apparition couche IVb très facile à étudier : teinte jaune.
- Granulométrie : éléments fins prédominants (1 à 3 cm<sup>3</sup>) ; quelques pierres plates ; beaucoup de petits éclats mais proche de la V.  
 Quelques traînées noirâtres nombreuses (IF 4, 5). Lamelles de coup de burin. 2 silex.
- A-9 (C-8) : décapage sur la bande Est sur une largeur de 20 cm. Petits éclats, traînées noires.

- 15 juillet 1950 - P. POULAIN.

En B-8 (D-7), vérification du travail du 13 juillet. Décapage (60/100) entre deux saignées précédentes Mieg et Annette. Plaquettes calcaires délavées par la pluie de la veille. Long : 1 à 5,5 cm ; larg. 1 à 4,5 cm. Dimensions dominantes dans les 16 mm. Le remplissage jaune est retrouvé un peu tassé et très humide.!

Petits fragments d'os calciné ; le plus gros : 11 mm (couche précédente IV). Un décapage Est-Ouest a fourni une série stratigraphique de pendage Ouest-Est et dont le sommet a été arrosé par les terrassiers. On a :

- un sol (sol du IV) argileux jaune contenant de petits calcaires (max. 5,5), anguleux, légèrement émoussés, puis,
- une couche de calcaire en plaquettes pendant vers l'Ouest.
- Une nouvelle couche similaire à celle du IV en-dessous dans la coupe apparaît un autre niveau de plaquettes.

A l'est les couches sous-jacentes forment une "marche" ascendante. Ce niveau, avant de suivre le même pendage, présente une lacune.

Revu avec Verrier son travail des jours précédents et ses explications : couches IVa, IVb, et V. Confronter avec la coupe et décapage effectués par Poulain. Il apparaît que le biseau de la marche a été tronqué par les terrassiers supprimant ainsi la liaison entre les deux couches du V, donnant une fausse impression de deux couches. Le raccord stratigraphique ne pouvant être effectué en décapage.

- 17 juillet 1960 - P. POULAIN.

Matin, établissement des points permettant d'effectuer la coupe Z (B) pour les mètres 6, 7, 8, 9, 10 (5, 6, 7, 8, 9). Il est commun que les coupes soient établies sur les mètres situés à gauche de la lettre qui donne le nom de la coupe (orientation N.s). Les niveaux des points 6, 7, 8, 9, 10 (5, 6, 7, 8, 9) sont établis ainsi que 9 points intermédiaires. Auparavant les lignes de niveau 0 et 100 sont tracées sur la paroi E avec de la peinture verte.

G. BAILLOUD.

Fouille en B-6 (D-5) et B-7 (D-6).

En B-6 (D-5), décapage sur pente de 30°. On note depuis la surface :

- Humus, 10-15 cm (niveau I).
- Traces de cailloutis II, très peu épais (5cm env.) seulement à l'Ouest du décapage.
- Grosses dalles enrobées dans cailloutis jaune ayant en moyenne 10-15 cm de long, jusqu'à 30-35 cm. Ces dalles sont inclinées vers l'Ouest avec un pendage très fort (40 à 70°). La couche III est donc rencontrée par la tranche. L'épaisseur est 50 cm, augmentant du Sud au Nord. Le tout est pratiquement stérile.
- Cailloutis très jaune et dallettes ne dépassant pas 15 cm de long : plusieurs pièces et peu de faune en place, niveau IV. Rencontré aussi par la tranche, ne se trouve qu'à l'Est du décapage en arrivant à la limite B-6 (D-5). En B-C-5 (E-4), remaniements par terrier. Le niveau ne semble pas dépasser 15-20 cm de puissance.
- A l'angle N-E apparaît une couche rougie par l'ocre, à nombreuses pièces et esquilles en surface : niveau V. Il n'est pas entamé.

En B-7 (D-6), la fouille a déjà été commencée. Surface de décapage inclinée vers le thalweg de 15° en moyenne. Un gros dallage de plaquettes, en moyenne 15 cm de long (max. 25) apparaît sur toute la surface mais avec deux concrétions bien différentes.

Dans la moitié Ouest, pendage N-S, 30° en moyenne, dans la moitié Est, pendage E-W, 20 à 90° suivant les endroits. Il y a nettement à la limite de deux couches de blocaille, la première, longitudinale, la 2e, transversale. Seulement, aucun vestige archéologique.

- 18 juillet 1950 - G. BAILLOUD.

1) Décapage des couches I-II en A-6-7 (C-5-6). La surface de la blocaille du sommet du III est mise à nu pour photo. Pas de pendage E-W. Pendage N-S faible en A-7 (C-6), s'accroissant fortement en A (C) (voir plans de chantier avec mesures de pendages). Pas de trouvaille archéologique.

2) Décapage en C-6-7 (E-5-6). C-6 (E-5) est très remanié par le terrier et les racines, aucun niveau en place n'y est rencontré mais le terrier continue à livrer de nombreuses pièces et esquilles. Burins toujours abondants ; un bon paçoir.

9

- 18 juillet 1950 - G. BAILLOUD.

En C-7 (E-6), la couche V est rencontrée, mais dans le coin NE de B-7 (D-6) est abs~~or~~ée par la tranche dans le N W du carré. Partout ailleurs, elle a été détruite par le terrier qui se retrouve à un niveau stratigraphiquement inférieur. Il est donc certain que les pièces du terrier appartiennent au IV-V, sans exclure la possibilité de pièces de niveaux inférieurs.

Dans tout le décapage A-B-6-7 (D-E-5-6), le niveau IV n'a nulle part présenté un aspect organique : juste quelques pièces isolées et peu nombreuses. Le V est un vrai sol bien différent et bien plus riche.

- 19 juillet 1950 - G. BAILLOUD.

Enlèvement de la blocaille III en A-B-6-7 (C-D-5-6). Un très gros bloc apparaît en A-7 (C-6), empiétant sur B-7 (D-6). Les dalles sur le ponton sont redressées à la verticale. Le niveau est absolument stérile. Le IV apparaît sous le III à l'Est en B-7-8 (D-6-7), quelques pièces.

Nouvelle série de photos du III, le gros bloc était davantage dégagé.

- 20 juillet 1950 - B. BAILLOUD.

Enlèvement de la blocaille III sauf le gros bloc et quelques grandes dalles verticales à l'Est de celui-ci, qui sont provisoirement laissées sur le terrain.

Fouille du IV et du V en C-7. Les couches sont inclinées de 30 à 40° vers le S W. Il apparaît que seule la base du IV est fossilifère et directement superposée sur le V, sans intermédiaire stérile. L'aspect des niveaux est le suivant :

IV : Cailloutis jaune, peu de gros éléments, assez meuble, stérile sur environ 10 cm, donnant quelques esquilles de silex (burins) dans les 5 cm de la base.

V : Cailloutis semblable au IV mais presque partout coloré assez fortement en ocre saumon. Très peu épais (5 cm).

En poursuivant le décapage du IV en B-7 (D-6), L.M. Perret rencontre un os de mammoth en bon état (70 cm de long) qu'elle dégage avec Arlette Leroi-Gourhan. Il s'oriente N-S, empiétant légèrement sur B-8 (D-7). L'os (fémur) est dans le IV, la base atteint le V. Les couches sont à ce point inclinées à 40°. Le IV et V sont décapés à l'Est et au Nord de l'os. Photo et cinéma.

G. Verrier enlève la banquette de IV outre le décapage Nord et le sondage Migne. Rares silex ; la surface du V est mise à nu partout avec de nombreuses pièces. Le gros bloc, qui n'est en définitive qu'une dalle comme tous les gros éléments du III, est enlevé.

- 21 juillet 1950 - G. BAILLOUD.

Le travail se concentre sur le décapage et l'enlèvement du fémur de mammoth découvert la veille (A. L-G, Mollet).

Enlèvement de la dernière banquette du III entre le sondage de l'année dernière et la fouille actuelle, le IV est également enlevé en A-8 (C-7).

- 22 juillet 1950 - G. BAILLOUD.

La surface du V est décapée sur toute la fouille, sauf la bande D (F). (...) Quelques trouvailles peu abondantes à la base du IV, dont une sagaie à coches symétriques en C-9 (E-8) (n°99).

- 9 juillet 1951 - P. POULAIN.

Mise en état du chantier, enlèvement du mort-terrain et des déblais. Organisation de la station en vue de fouiller les mètres (A-B-C-D) Y-Z-A-B, Y (A) étant à fouiller complètement.

- 10 juillet 1951 - P. POULAIN.

En B-6 (D-5), enlèvement du III.

- 11 juillet 1951 - P. POULAIN.

En A-B-6-7 (C-D-5), reprise d'une séquence des couches redressées (photos de B (D)). La partie avançant sous forme de pilier est un témoin du remplissage en dessous du III à l'Ouest avec un pendage Sud-Ouest de 30°, la surface du V, à la base quelques grosses pierres du III, à l'Ouest pierres du mur de soutènement du sondage en Z-A-7-8 (B-C-6-7).

La couche III en A-B-6 (D-5) est complètement redressée d'Est en Ouest et s'affaisse vers le Sud. En l'enlevant, on doit arriver à tomber sur l'amorce de flexion du IV-V. En A-B-6 (D-5), la stratigraphie permet de voir les couches dans leur position respective, plus ou moins redressées à la verticale, mais si chaque niveau paraît à l'état pur à certains moments, il y a mélange sur les bords pour l'industrie.

- 12 juillet 1951 - P. POULAIN

Recherche d'un raccord avec les couches redressées en A-B-7-6-5 (C-D-6-5-4) sur ces derniers mètres, très fort pendage N.S. et à l'Ouest, les couches passent à la verticale. Il n'est pas possible de distinguer d'une part l'industrie du IV et du V, ni par ailleurs celle du V et du VI, les couches sont tellement étirées que les sédiments sont laminés et souvent moins épais que les outils qu'elles contiennent. Il a paru, pour cette raison, plus prudent de marquer les pièces avec l'indication IV-V-VI.

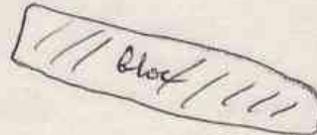
- 18 juillet 1951 - P. POULAIN.

Démarrage du chantier dans les mètres ■-Y-7-8-9 (A-6-7-8). Enlèvement des déblais des années précédentes se trouvant à l'extrémité du 7 (6). Décapage rapide des éléments superficiels.

Ce chantier doit étudier spécialement la question du glissement du IV et sa position par rapport au V. Il devra en même temps fournir à la granulo. les éléments nécessaires pour comparer d'une part les sédiments des couches archéologiques IV et V et d'autre part deux des couches stériles interposées (au-dessus du niveau IV entre IV et V et entre V et VI).

Coupe en W-X-10  
(Y-2-9)

Bloc clui  
à la verticale



III

IV 1

dioph. mammoth

7

8

- 19 juillet 1951 -

cf. couche V, coupe Ouest

La veille, décapage de la base du III dans les mètres X-Y-8-9 (A-7-8). En X-Y-8 (A-7), la grosse pierraille est facilement retrouvée. En X-Y-9 (A-8), il semble qu'elle ait déjà été enlevée. Ailleurs, il semble qu'en Y-10 (A-9), la coupe est plus confuse et des perturbations sont amenées par des blocs de la couche VI.

X-Y-7-8-9 (A-6-7-8), décapage du III. Décapage du IV, quelques éclats de silex, un bois de renne, 2 dents de renne.

A la base du IV, dans le Y-8-9 (A-7), présence d'un gros <sup>os</sup> fragment en position oblique. On est obligé d'élargir le décapage pour prendre du champ. Paraffinage sur place à prévoir (très vraisemblablement os de mammouth). Rechercher si sa position stratigraphique correspond au fémur de l'année précédente.

- 20 juillet 1951 - P. POULAIN.

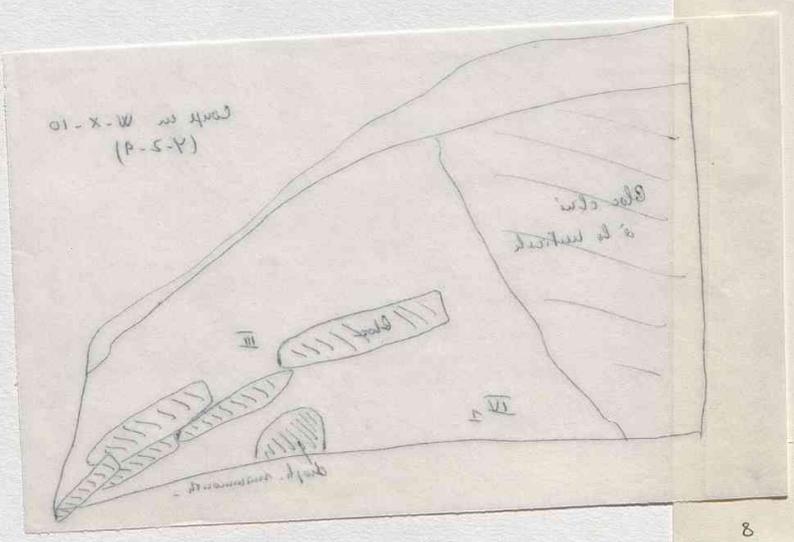
Dans le mètre Y (A), on retrouve en un 2e point, au sommet du IV et touchant le V, un deuxième emplacement avec os de mammouth. Bien que peu dégagé, tout laisse croire que l'on se trouve en présence d'un fragment de maxillaire ou de mandibule avec des fragments de dents dont les racines dépassent à la partie supérieure. Toujours en élargissant dans le mètre Y (A), présence de gros os sur un troisième point.

- 16 avril 1952 - J. CHAVAILLON.

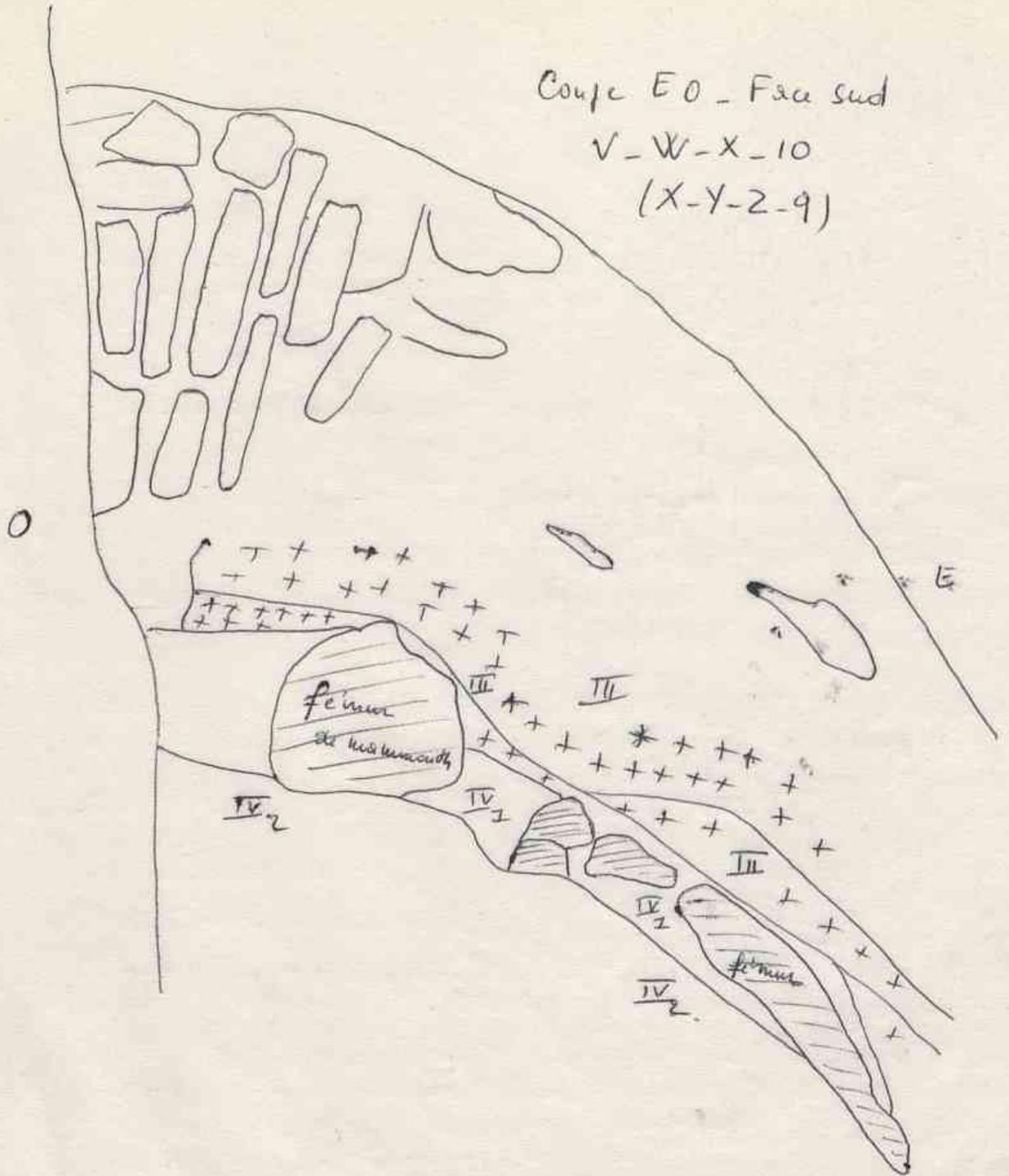
W-X-9-10 (Y-Z-8-9) : décapage de la terre végétale et du III. Blocs délités et inclus de l'O vers l'E. Pendage plus accentué (45°) en X-9-10 (Z-8-9).

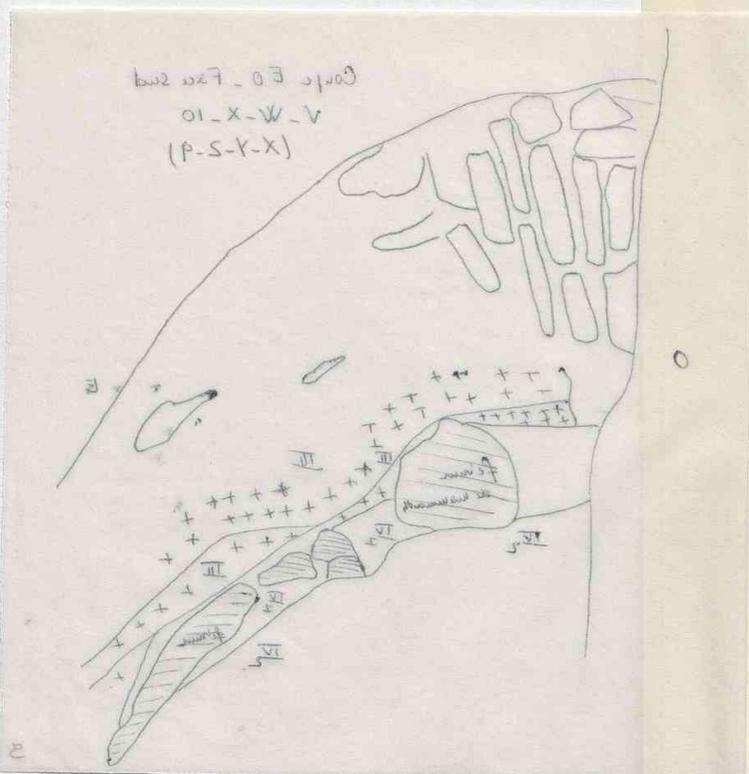
Grosses dalles (sous laquelle on trouve un silex). L'extrémité O de la dalle recouvrait partiellement la partie E de la diaphyse de fémur de mammouth.

Sous cette dalle, commence le IV 1 (petits éléments mêlés d'argile jaune). Les os reposent dans le IV, la partie supérieure affleurant la base du III. A côté de la diaphyse, un burin double (214), au même niveau. Au même niveau, (le IV légèrement incliné vers l'Est) un assez grand nombre d'éclats de silex, fragment de mâchoire inférieure de renne avec une première prémolaire et un bout d'omoplate, phalange de renne.



Coupe EO - Faa sud  
V-W-X-10  
(X-Y-Z-9)





- 18 avril 1952 - J. CHAVAILLON.

Le fémur de mammoth, orienté N-S, mesure 1 m 12 sans l'épiphyse. Repose sur le IV2 et recouvert de IV1. Sol légèrement incliné du N sur le S et de l'O à l'Est. (voir coupe couche V)

En V-10 (X-9), léger monticule de terre rose (16-10 cm au carré) rappelant le V.

En X-9-10 (Z-8-9), pendage des couches d'environ 50°, O vers E, un fémur de mammoth très écrasé par les dalles partant de blocs de voute délitée, est recouvert comme le précédent par le III. Des fragments à la verticale sur le bord du carroyage W-X (Y-Z).

Industrie : IV1 : 2 pointes de la Gravette et de nombreux burins  
IV2 : burins et esquilles os de renne.

V-W-X-8-9 (X-Y-Z-8-9) : le fémur de mammoth était posé sur un lit d'éléments fins et moyens et calé par des plaquettes de calcaire (pendage vers l'Est de 35-40° environ).

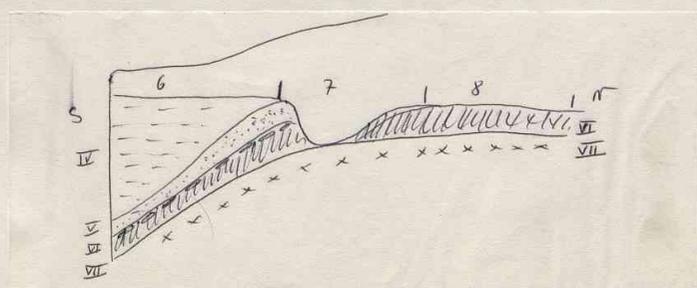
Sur le fémur, une pierre rougée au feu et près du fémur, un poinçon fait avec une esquille d'os de renne.

- 27 avril 1952 - J. CHAVAILLON.

Sous un IV épais de 30 à 40 cm par endroit, apparaît le V. Le fémur de mammoth recouvert par le IV1, repose sur le IV2. Il appartient au IV et non au sommet du V, 10 cm environ de IV2 sous le fémur.

- 28 avril 1952 - J. CHAVAILLON.

Décapage des niveaux W-X-Y-7 (A-Z-6). IV à peu près stérile : petits éléments accompagnés de grosses dalles, le tout englobé dans une argile fauve collante. Surface du V, pendage général N.S., 30°. Vers la limite 7-6 (645), le pendage passe à 45°.



- 9 août 1953 - P. POULAIN.

A partir du 6 août, préparation du terrain au delà du mètre 10 (9) sur toute la largeur du chantier. Abattage du fronton (raison de sécurité).

Industrie : ~~faiblement~~ absente.

Faune : à partir du début couches II-III (aucun niveau apparent), renne dominant, boeuf, cheval.

Géologie : remplissage à base de plaquettes très délitées, avec emballage argileux variable en quantité. Ciment calcaire sur les bords des parois (par place), plus important sous un bec rocheux à l'Est.

Pendages : transversalement : très redressé le long des parois (presque verticaux), presque contraires dans la niche Est (perturbations locales nombreuses)  
longitudinalement : pendage de 50° environ (à mesurer) vers le S.

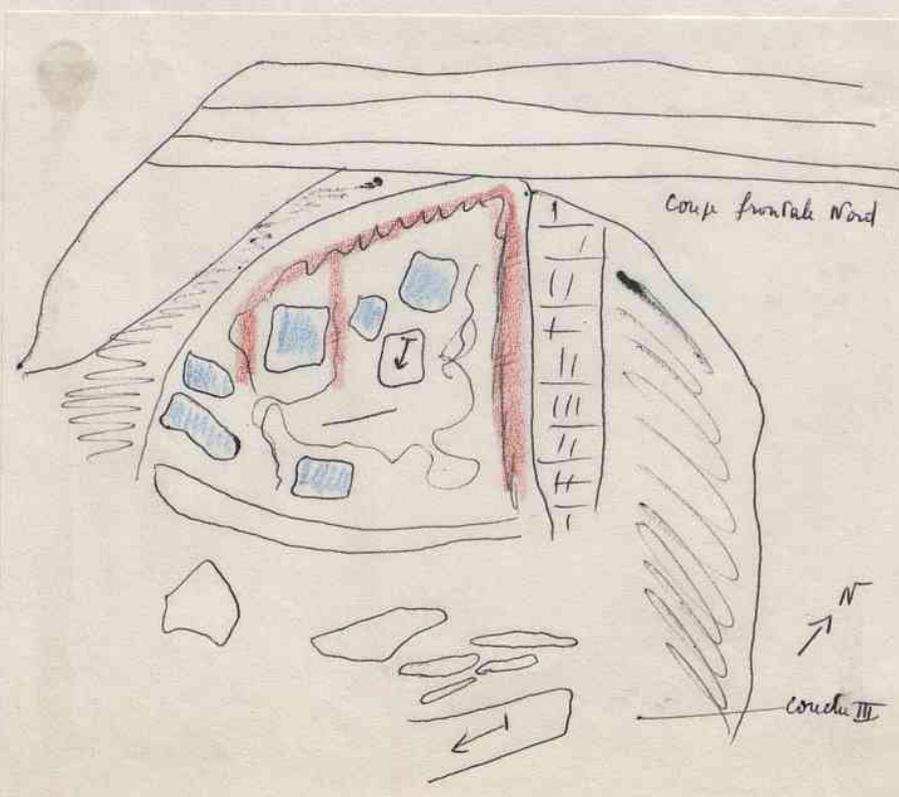
Aplomb de la voûte, au-dessus de la voûte originelle effondrée, remplissage jusqu'à "la gueule" par des éléments calcaires très délités. On peut reconstituer les gros blocs qui se sont effondrés de la "voûte".

Lecture de la coupe Nord

¶ Petits éléments de 5 cm en moyenne contenant quelques plaquettes minces atteignant 10 cm. Le tout est en position verticale presque absolue.

▮ Gros blocs complètement délités que l'on peut voir en prenant des précautions lors du dégraissage du terrain. Les éléments en sont complètement instables. On peut remarquer que la coulée de petits éléments verticaux a pu s'infiltrer entre ces blocs.

Eléments de petit calibre moyen, marquant une très légère ondulation. A l'Est, interruption brutale, l'espace compris entre cette couche et la paroi est rempli par les petits éléments verticaux comme plus haut. Au l'ouest, il y a un redressement au contact de la paroi. Au centre, une gouttière accentue ce phénomène d'ondulation.



- 10 août 1953 - G. BAILLOUD.

Le niveau IV est atteint en W-X-Y-Z-A-11-12-13 (Y-Z-A-B-10-11). Granulométrie confirmée (petits éléments de calcaire anguleux avec argile).

Découverte d'un nouvel os de mammouth. Dégagement du fémur fortement en pente. Très mauvais état de conservation.

Quelques silex (1 perçoir, plusieurs burins, éclats de débitage).

Aucun sol d'arrêt repéré. Pièces beaucoup moins abondantes que l'année précédente au voisinage des os de mammouth.

- 11 août 1953 - G. BAILLOUD.

Travail dans le IV sur toute la surface du décapage.

Dans la partie centrale de la fouille Y-Z-A-11-12 (A-B-10-11), descente de 30 cm environ ; cailloutis très homogène, très peu d'industrie et de faune.

En B-12 (C-10-11), dégagement de l'os de mammouth (bassin ?) trouvé la veille, confection d'une gouttière et platrage en vue d'un enlèvement ultérieur.

En X-Y-11 (Z-9) et W-X-11-12 (Y-9-10), le IV apparaît plus riche qu'ailleurs, sans doute parce que moins épais. Nombreuses pièces dont une partie semble former un niveau difficile à suivre.

En X-13 (~~Y-12~~) (Y-11), premiers travaux pour la consolidation du fémur de mammouth. Le nettoyage du front de coupe de l'an dernier en W-10 (Y-9) fait apparaître un nouvel os de mammouth et le niveau V.

- 12 août 1953 - G. BAILLOUD.

Suite du travail dans le IV. Apparition d'un massacre de bison en B-C-12 (D-11), puis d'une omoplate de mammouth en B-12 (C-D-11).

- 14 août 1953 - G. BAILLOUD

Le IV est entièrement enlevé sauf en A-B-12 (C-11) et en réservant des banquettes sous le fémur, l'omoplate et le massacre de bison restés en place. Il se confirme que le IV comme probablement le V sont beaucoup moins riches dans la partie centre que sur les bords, relevés à 30°.

- 17 août 1953 - J.D.

Enlèvement du IV (palier inférieur) en C-D-11-12 (E-10).

Dégagement et enlèvement du fémur de mammouth entouré de silex en X-12 (Y-10-11). La couche V est atteinte en cet endroit.

Les couches supérieures sont attaquées le long de la paroi.

- 18 août 1953 - J.L.

Enlèvement des niveaux III-IV sur la paroi Est en C-D-12-13 (D-E-11-12).

Enlèvement du fémur de mammouth en X-11-12 (Y-10).

En D-11-12 (E-10, petite niche dans la paroi comprenant des éléments du III qui la remplissent sur 80 cm. Eléments calcaires déposés en tous sens (dimensions de 3 à 20 cm).

Découverte d'une dent de mammouth en B-C-13-14 (D-12).

P. POULAIN.

En C-D-10-11 (D-E-9-10), banquette Est. Témoin réservé l'année précédente et bande laissée au début de la campagne de 1953. Recherche stratigraphique dans les couches IV et V fortement redressées le long de la paroi.

En D-11-12 (E-10), petite niche dans la paroi comprenant des éléments du III qui la remplissent sur 80 cm. Eléments calcaires déposés en tous sens (dimensions de 3 à 20 cm).

Puis, début du IV contenant près de la surface un cubitus de mammouth dont la face inférieure est à 20 cm en dessous de la surface du IV. Remplissage assez argileux enrobant des éléments calcaires (3 à 7 cm) avec un pendage Nord-Sud et Est-Ouest. La position du cubitus est horizontale.

A 30 cm, sous le cubitus, présence d'une perturbation dans les sédiments (niveau à éléments moins argileux et légèrement ondulé).

A 21 cm en dessous, en C-12 (à l'intersection de E-9-10), apparition du niveau V séparé du IV par quelques dalles plus importantes (10-20 cm).

Le travail porte actuellement en A-12 (sur 50 cm de part et d'autre du piquet B-C-10-11). Du sommet de la niche, les sédiments sont concrétionnés sur la voûte et sur la paroi. Présence de nombreuses racines (lierre).

En C-D-10-11, (D-E-9), les sédiments du IV sont concrétionnés à 80 cm de la paroi.

En B-C-13 (D-11-12), dégagement de la dent du mammouth.

En B-C-12 (D-11), découverte de fragments de charbon de bois pulvérulent à la base du IV.

- 22 août 1953 - J.L.

En B-C-12-13 (D-10-11), enlèvement d'une corne du crâne d'auroch, de la dent de mammouth, en B-13-14 (C-D-12), des fragments de corne en B-C-13-14 (D-12).

- 24 août 1953 - J.L.

Enlèvement de deux crânes de bos en ~~B-D~~-B-C-12-13 (D-11-12) et de l'os plat en B-13-14 (C-D-12).

- 28 août 1953 - J.L.

Attaque des couches supérieures en 13-14 (12) pour retrouver le V et le décaper horizontalement. Le V (stérile) est atteint et décapé.

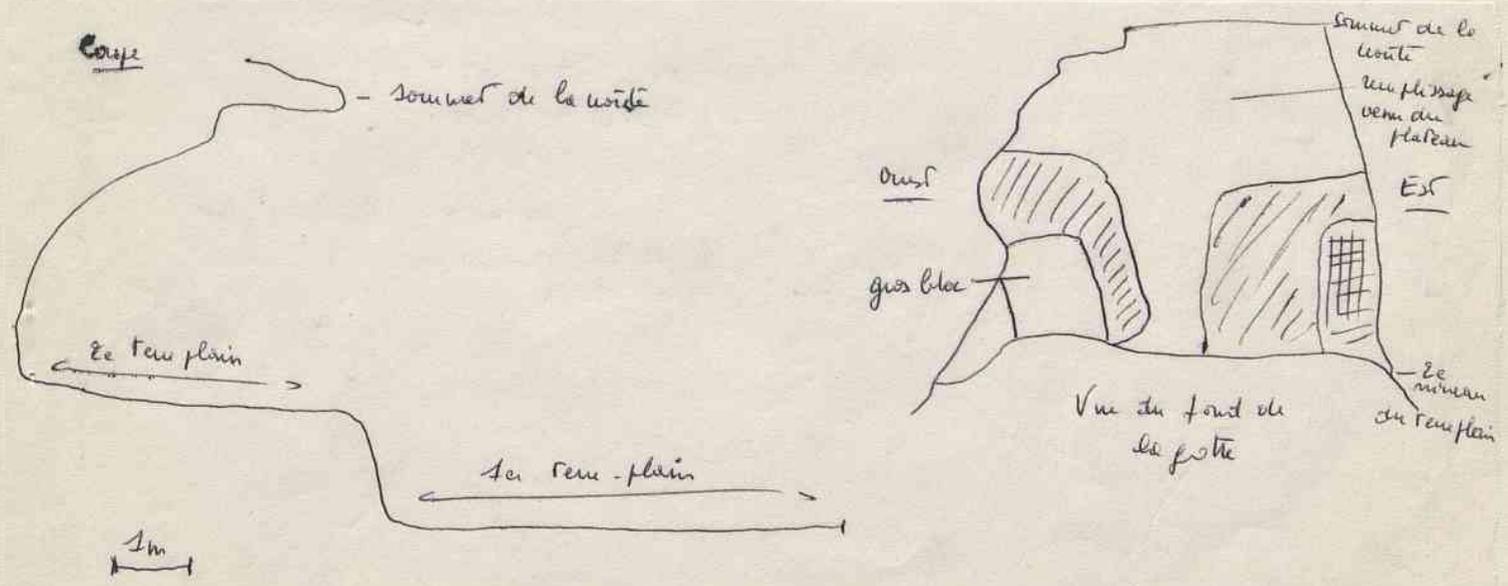
- 3 juillet 1954 - R.P. HOURS.

Après un jour et demi de travail, le chantier se présente de la manière suivante :

1) - Un terre plein au niveau du remblayage effectué sur les fouilles 52 et 53 avançait de 6 mètres environ vers le fond.

2) - Au delà de ce terre-plein, commencent les couches vierges qui forment un deuxième plan, élevé de 1 m 50 environ au-dessus du 1er et montant en pente douce vers le fond, durant 4 m environ.

3) - Le fond de la grotte. Les parois Est et Ouest se sont rapprochées et sont distantes de 3 m environ. Le fond est constitué par une énorme coulée venant du plateau par un trou de la voûte et effectuée en plusieurs temps, au moins en deux fois. Dans le 1er temps, des petites plaquettes de calcaire se sont infiltrées en prenant à l'Est un pendage à peu près vertical, et en contournant un gros bloc : déjà effondré à l'Ouest. Ces petites plaquettes sont presque sans remplissage de terre. Sur cette première coulée, une deuxième est intervenue, faite d'éléments plus fins, enrobés dans de la terre.



- 3 juillet 1954 -

Déblaiements. Fouille du fond de la grotte. Une cheminée d'éboulis est contournée et l'on suit la paroi Est qui semble être l'amorce d'une galerie.

Pendant ce temps, le sol du palier supérieur, constitué de plaquettes de calcaires et de caillasse de délitage est largement entamé. Plusieurs mètres cubes sont évacués.

Identification des couches. Nous travaillons dans les couches postérieures au niveau V sans pouvoir bien préciser couches II-III. De grands blocs de rocher apparaissent.

- 5 juillet 1954 -

Evacuation de la caillasse en suivant les parois. Le niveau du sol a baissé de 1 m 50 environ depuis le 3 juillet, par déblaiements. Les blocs rocheux dégagés présentent un aspect chaotique et obstruent tout le fond de la grotte. Ils proviennent d'un effondrement du plafond, et postérieurement, une caillasse argileuse précipitée par la cheminée, les a recouverts.

La paroi Est n'est plus délitée à sa base, mais présente au contraire un début de voûte saine. Le travail de désobstruction se poursuit avec ardeur. Une canine de *Vulpes* est découverte contre cette paroi. Un couloir de la largeur d'un homme, long de 2 mètres, est dégagé et promet de nouvelles trouvailles. En effet, à la fin de l'après-midi, un boyau de 4 mètres permet d'affirmer que "la grotte du Renne existe".

Une grande dalle est aperçue à l'extrémité du passage. Elle provient de l'effondrement de la voûte. L'on pourra bientôt suivre la paroi sur une longueur de 7 m 50. Il semble que l'on contourne le cône d'éboulis et que l'on atteigne bientôt la partie descendante, qui permettra peut-être de déboucher dans un couloir, sinon une salle.

Des fragments détachés de la paroi du boyau portent des traces sensibles d'ocre. Apport naturel ou humain ?

Par ailleurs, à l'entrée de ce boyau, les blocs paraissent usés et polis aux angles et même en surface, par des passages fréquents et renouvelés. S'agit-il d'hommes ou d'animaux ?

M. Dufour trouve à 4 m environ un os calciné.

Contre la paroi Ouest, une couche ossifère et contenant de l'ocre est dégagée. Il pourrait s'agir du début de la couche V. Une coquille percée est trouvée parmi des fragments osseux.

- 6 juillet 1954 -

Il est décidé d'élargir et de désencombrer l'entrée du boyau avant de poursuivre le cheminement dans ce couloir peu sûr, car des éboulements sont à craindre du côté de la cheminée. De nombreux blocs sont dégagés.

Sol caillouteux en plaquettes et argileux jaune selon les endroits. Aucune industrie de silex, aucun animal important. Seuls de nombreux petits os de rongeurs et d'oiseaux sont trouvés dans ces couches stériles du post-V.

- 7 juillet 1954 - R. FUOC.

Achévé le dégagement de la banquette dans les mètres A-B-15 à 19.  
Relevé topographique des dalles effondrées.

Trouvé un burin perçoir et une griffe de lion en B-16 et 15, dans un témoin de la banquette laissée en place pour la photo.

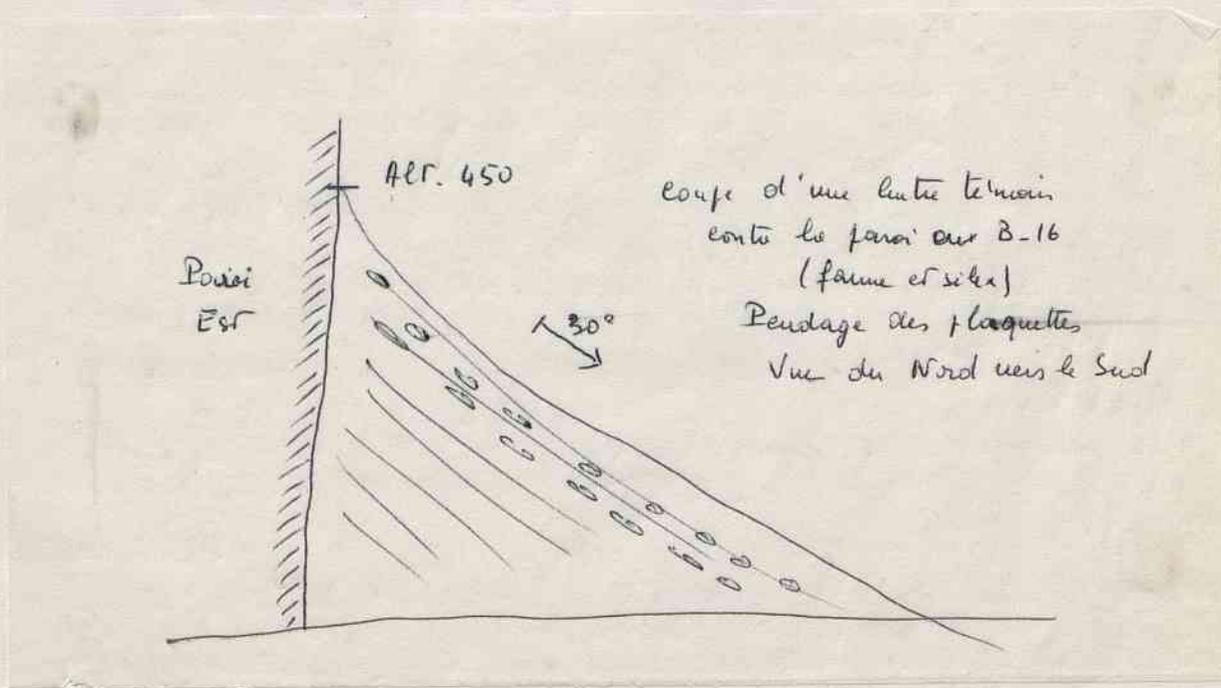
- 8 juillet 1954 - A.L.G.

Le bloc à l'entrée du couloir dans le B-18-19 est retourné. Altitude 433-387 cm. Il est enlevé et débité. "Il servait de seuil à l'entrée ~~du couloir~~ au niveau de la couche et portait des traces de polissage par passage au niveau III (?). Il porte sur sa surface inférieure des traces de polissage intense. Avant de se détacher de la voûte, ce bloc constituait le plafond d'une entrée antérieure au IV.

Un second bloc d'allure identique mais plus petit est trouvé en dessous avec traces de polissage (B-18)

- 26 juillet 1954 - R. FUOC.

Abattage du témoin laissé en place en B-C-13-14-15-16. Couches stériles.



14

- 18 juillet 1958 - D. ROUAULT.

B-C-D-6-7-8-9-10.

Les mètres 6-7-8, nettoyés par Guy Veron, montrent une couche noire de terre végétale ; la bonne couche, jaunâtre à cailloutis plats commence au mètre 9 et continue en s'élevant peu à peu jusqu'au mètre 11.

Dans la paroi, à partir du mètre 9, au départ de la terre noire, continuant dans le mètre 10 jusqu'à 10 m 45, existe une cavité comblée où a été trouvé un silex. Hauteur de la cavité au mètre 10 : 45 cm à partir de la couche V.

V-W-5-6-7 et X-6-7 : Décapage de la couche d'éboulis (environ 10 cm) jusqu'à la terre végétale.

Etablissement de courbes de niveau pour déterminer la pente de la surface de la terre végétale (couche noire).

Décapage et examen de la terre végétale déblayée, traces de cailloutis enrobés d'argile qui semblent appartenir à des déblais dans les mètres W-6-7 et X-6.

- 19 juillet 1958 - M. BREZILLON.

Dans l'examen de la terre végétale, fragment osseux (environ 2 cm<sup>2</sup>)

En W-7 : couche mince de sable jaune. Terrier à l'entrée, petite dalle, comblé de petits cailloux.

2cailloux rouges. Eclats silex sur couche jaune. Sur le front orienté vers l'axe de la grotte, pierres empilées ressemblant à un muret pour protéger, semble-t-il, la couche inférieure.

W-6 : racines. Dent de renne à la limite de la terre végétale et des déblais, niveau 40. Une pierre plate au niveau 40.

W-8 : Dans la terre végétale, galet poli, éclats, cailloux, fragments osseux.

Après dégagement total de la couche jaune, apparition en surface d'une lame et d'un nucleus pris dans le cailloutis du mur.

V-6 : Eclats de lames et esquilles d'os.

La couche jaune, non rosée, à petits cailloux, ne contient pas de silex ni d'os. Elle semble être indicative des couches III-IV (en principe le V serait à 25 cm de celle-ci).

J.P. BERTRAND.

D-7-8 : Après avoir décapé de 10 à 20 cm de terre noire végétale aux mètres 7-8, l'équipe a trouvé à la limite des couches noires et jaune quelques morceaux de fil de fer, qui laissent supposer que le mètre 9 ne contient sur une épaisseur de 20cm que des déblais. Les silex trouvés hier dans ces déblais semblent provenir de la brèche de rocher encore comblée par des dépôts de solifluxion qui s'effritent au-dessus de la surface du m.9.

La couche de terre végétale présente une forte dénivellation. Elle semble avoir recouvert la couche jaune de solifluxion qui possède elle-même un fort pendage. Cette couche végétale s'amincit à mesure que l'on monte et se trouve en discordance avec la couche jaune à la hauteur du mètre 9.

Afin d'éclaircir la situation exacte de la couche jaune recouverte par la terre végétale et pour pouvoir procéder au début des fouilles de cette même couche jaune, l'équipe s'est exercée à l'établissement des courbes de niveau.

F. FLIS.

Etablissement des courbes de niveau des mètres 6-7-8-9. Ces courbes de niveau font apparaître la pente de la surface de terre végétale (terre noire stérile ou presque, à part quelques éclats de silex ou d'os tombés des parois) qu'il faudra décaper afin d'atteindre la couche V (jaune à cailloutis).

Décapage de la terre végétale en D-6-7, apparition de la couche jaune d'argile à cailloutis.

- 22 juillet 1958 - G. VERON.

Le nettoyage du mélange de terre végétale et de léger débris recouvrant la couche jaune se poursuit. Celle-ci commence à apparaître sur presque toute la largeur des mètres D-6-7-8.

- 23 juillet 1958 - Cl. MONMIGNAUT.

Travaux de terrassement sur la butte, décapage des pierrailles et de la couche végétale.

En V-8 : une lame en surface de la terre jaune. Côte à côte, du silex, un vestige de fouilles précédentes, un fil de fer. Terrain certainement remanié.

La roche apparaît sur la paroi jusqu'à la ligne 9 et la couche jaune se dessine très nettement toujours obliquement à la paroi.

V-7-8 profondent la paroi par un groupe de dalles plates brisées qui ne sont peut-être qu'un éboulis.

- 26 juillet 1958 - L. GIRAULT.

Nettoyage de la partie Ouest du chantier, dégagement d'une partie non numérotée qui correspond à U-6-5. Décapage du bloc de rochers.

Abattage, dans le prolongement de la coupe au Sud de la cape de terre végétale. Mise à nu de la roche, continuation de la paroi et d'une autre ondulation du phénomène de l'espèce solifluxion.

Nettoyage de toute cette partie se trouvant dans les carrés U-V-5-6.

- 28 juillet 1958 - L. GIRAULT.

Nettoyage de la coupe dans son ensemble (ayant été affectée par les pluies de la veille).

Décapage dans le mètre U-5 : terre végétale, terre jaunâtre à quelques centimètres en-dessous. Photos.